

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

SAINT-LOUIS Agglomération

22 rue de Belfort
68730 RANSPACH-LE-BAS

Version en date du : 24/10/2025
Site : Multi-accueil LES LOUSTICS

Ce rapport contient 36 pages

Quentin LAUNAY, Responsable SST / QVCT
06 64 71 29 89
launay.quentin@agglo-saint-louis.fr
Coordonnées :
Place de l'hôtel de Ville
68300 SAINT-LOUIS



Sommaire

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

- 1.1 - Contexte
- 1.2 - Présentation de l'établissement

2 - MÉTHODOLOGIE

- 2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel
- 2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

3 - SYNTHÈSE

- 3.1. Unités de travail retenues
- 3.2. Tableau de synthèse
 - 3.2.1 Synthèse par unité de travail
 - 3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise
 - 3.2.3. Synthèse par source de danger
 - 3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité

4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

1.1 - Contexte

Afin de se conformer aux prescriptions du décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 (articles R. 4121-1 à R. 4121-4 du Code du travail), la direction de la collectivité de Saint-Louis Agglomération a procédé à la révision annuelle de l'évaluation des risques professionnels concernant le site du multi accueil Les Loustics de RANSBACH-LE-BAS, en vue de sa présentation au conseil communautaire.

Cette révision intègre notamment le diagnostic des risques psychosociaux (RPS) réalisé en 2023, ainsi que le plan canicule, pour une meilleure prise en compte des risques liés aux vagues de chaleur intense

La démarche s'est appuyée sur les éléments suivants :

- l'analyse des documents fournis par Saint-Louis Agglomération : diagnostic RPS, plan canicule, version précédente du Document Unique, livret d'accueil des nouveaux arrivants, registre de sécurité ;
- la visite du site et l'observation des postes de travail ;
- les entretiens menés avec les personnes suivantes :

NOM	FONCTION
LAUNAY Quentin	Responsable SST / QVCT
BRAESCH Davina	Assistante de prévention
JESSLEN Isabelle	Maîtresse de maison
COLLABORATRICES	Auxiliaires de puériculture
COLLABORATRICES	Educatrices EJE

1.2 - Présentation de l'établissement

Raison Sociale	SAINT-LOUIS Agglomération
Adresse	Place de l'hôtel de Ville - 68300 SAINT-LOUIS
Activités	Administration publique
Effectif	279
Nom du Président	Jean-Marc DEICHTMANN
Nom de la Directrice des services	Catherine WISS
Nom du responsable SST / QVCT	Quentin LAUNAY

2 - MÉTHODOLOGIE

La réglementation impose à l'employeur de réaliser un inventaire des risques présents dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

Bureau Veritas a défini une méthode spécifique en trois étapes :

- 1) Identification des phénomènes dangereux à partir d'une liste (établie par Bureau Veritas, voir en annexe 1)
- 2) Evaluation des risques : caractérisation de la situation à risque en fonction des paramètres retenus
- 3) Intégration des moyens de maîtrise mis en place (organisationnelles, collectives, individuelles) et hiérarchisation des situations à risques

2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel

La cotation de la situation à risque est réalisée de la façon suivante :

$$\text{Risque Brut (Rb)} = \text{Exposition} \times \text{Gravité} \times \text{Fréquence}$$

Exposition	Cotation
1. Exposition < 15 minutes (court)	2
2. Exposition entre 15 minutes et 4 heures (moyen)	3
3. Exposition > 4 heures (long)	5

Fréquence	Cotation
1. Occasionnel ou rare (1 fois par an ou moins)	2
2. Fréquent (plusieurs fois par mois, hebdomadaire)	3
3. Quotidien (une ou plusieurs fois par jour)	4

Gravité	Cotation
1. Gêne, inconfort	1
2. Accident bénin	2
3. Accident avec arrêt - Maladies professionnelles à effets réversibles	3
4. Lésions irréversibles - Décès - Maladies professionnelles - IPP	5

Des « barrières » peuvent être mises en place pour réduire le niveau de la situation à risque. Ces barrières sont regroupées dans de grandes catégories :

- **Organisationnelles** : Procédures, modes de fonctionnement, gestion du temps, etc...
- **Individuelles** : Equipements de protection individuelle, formation, habilitation, information (signalétique, affiches, réunion de sensibilisation, etc...)
- **Collectives** : Dispositions techniques de prévention, équipements de protection collective, aération/assainissement, capteurs, etc...

$$\text{Risque Résiduel (Rr)} = \text{Risque brut (Rb)} \times \text{Maîtrise}$$

Maîtrise	Cotation
1. Maîtrise optimale	0.2
2. Maîtrise partielle	0.5
3. Maîtrise insuffisante	0.8
4. Aucune maîtrise	1
5. Facteur aggravant	2

2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

NIVEAU DE RISQUE	SIGNIFICATION EN MATIÈRE DE PLAN D'ACTIONS :
Risques non cotés	Le risque a été identifié mais n'a pas pu être évalué du fait de l'absence d'une évaluation, au regard de la nature du risque, spécifique, obligatoire et nécessaire à sa cotation.
Risques faibles cotation entre 0 et 8	Ce niveau de risque implique un SUIVI de la situation dans le temps. Des recommandations peuvent être appliquées. Le personnel nouveau au poste doit être informé de ce risque lors de l'accueil sécurité et lors de la présentation du document unique.
Risques moyens cotation entre 8 et 32	Ce niveau de risque implique UNE ACTION, au moins pour ce qui est de la communication et de la formalisation d'une consigne, de sensibilisation du personnel et de suivi de la situation dangereuse.
Risques forts cotation entre 32 et 200	Ce niveau de risque implique UNE ACTION CORRECTIVE IMMEDIATE et DURABLE.

3 - SYNTHÈSE

3.1. Unités de travail retenues

Unités de travail	Sous-Unités de travail	Effectif	Description
1. Environnement général	Environnement général		
Administratif	Direction	2	<p>La directrice a pour projet le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. En ce sens, elle accompagne son équipe afin d'atteindre cet objectif à travers différentes actions mises en place.</p> <p>Elle doit également gérer les différents besoins de la crèche d'un point de vu administratif et logistique.</p> <p>Elle entretient et développe les relations avec les familles.</p> <p>Assure le management de l'équipe et veille au bon fonctionnement du multi-accueil.</p>
	Secrétariat	1	<p>La secrétaire s'occupe de la gestion administrative du multi-accueil et est amené à accueillir et à échanger avec les familles et le personnel de la structure.</p> <p>Elle possède les fonctions de régisseur.</p>
Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation	11	<p>L'EJE/auxiliaire est responsable d'un groupe d'enfants. Ses activités suivent le rythme des enfants : elle les change, les fait manger, les accompagne dans leur développement psychomoteur.</p> <p>L'EJE assure la sécurité, la santé et l'hygiène de l'enfant, accompagne la famille et l'enfant dans les diverses étapes de son développement. Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets.</p> <p>L'auxiliaire dispense les soins médicaux dont l'enfant a besoin et contribue à son éveil.</p>
Infirmière	Infirmière	1	<p>L'infirmière est amenée à élaborer des protocoles hygiène, qualité et sécurité. Elle a pour mission de prendre en charge les enfants en cas de blessure, maladie...</p> <p>Elle gère les stocks des différentes fournitures (petits pots, couches, produits d'hygiène ...) et les prestations traiteur et ménage</p> <p>Elle accompagne les équipes au quotidien. Elle met en œuvre et coordonne les actions médicales. Veille à l'équilibre alimentaire et au bon développement de l'enfant.</p>
Maîtresse de maison	Maîtresse de maison	1	<p>La maîtresse de maison est en charge de l'ensemble des tâches matérielles nécessaire au bon fonctionnement d'un multi-accueil : préparation des repas, nettoyage des vêtements, rangement...</p> <p>Elle est amenée à beaucoup circuler et à porter dans l'établissement.</p> <p>La maîtresse de maison assure l'hygiène des locaux, l'entretien du linge ainsi que la distribution des repas.</p>
Patrimoine et Infrastructures (DPI)	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)	7	Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité

Unités de travail	Sous-Unités de travail	Effectif	Description
			<p>(travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobiliers urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMP, taille-haie...).</p> <p>Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.</p>
	Propreté urbaine	3	<p>Les agents de propreté urbaine sont amenés à réaliser le ramassage des poubelles et détritus dans les locaux de SLA, les quais du Tram ou de bus, sur les voiries, parkings et pistes cyclables communautaires.</p>

3.2. TABLEAU DE SYNTHESE

3.2.1 Synthèse par unité de travail

Sources de danger	Classes de danger	1. Environnement général	Administratif	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation	Infirmière
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)				
	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation)				
	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement				
	01.5 Utilisation d'outils portatifs				
	01.6 Objets chauds/froids				
	01.7 Eléments tranchants				
	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail				
02. Liés aux ambiances de travail	02.2 Ambiances thermiques				
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques				
	02.6 Travail en enceinte confinée				
	02.9 Bruit				
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)				
04. Liés aux agents biologiques	04.2 Agents biologiques pathogènes				
	04.3 Déchets/effluents				
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension				
	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension				
	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs				
06. Incendie / Explosion	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles				
	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE				
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur				
	08.2 Circulation de plain-pied				
	08.3 Circulation d'engins (collisions)				
	08.5 Risque routier				
	08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...)				
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité				
	09.6 Travail sur écran				
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations				
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.3 Travail isolé				
	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage				
	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué				
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité				

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

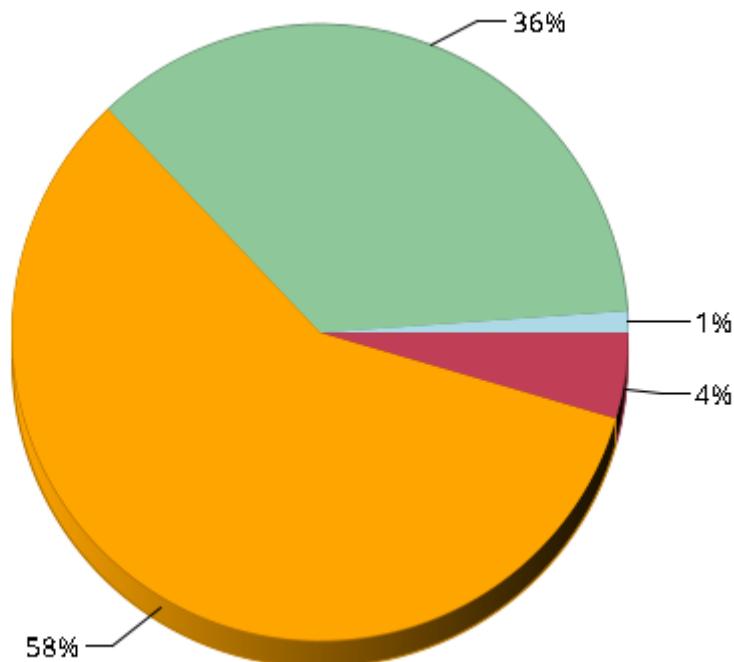
Accusé de réception en préfecture
 068-200066058-20251217-20251217p40-DE
 Date de télétransmission : 23/12/2025
 Date de réception préfecture : 23/12/2025

Sources de danger	Classes de danger	Maîtresse de maison	Patrimoine et Infrastructures (DPI)
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)		
	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation)		
	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement		
	01.5 Utilisation d'outils portatifs		
	01.6 Objets chauds/froids		
	01.7 Eléments tranchants		
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail		
	02.2 Ambiances thermiques		
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques		
	02.6 Travail en enceinte confinée		
	02.9 Bruit		
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)		
04. Liés aux agents biologiques	04.2 Agents biologiques pathogènes		
	04.3 Déchets/effluents		
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension		
	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension		
	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs		
06. Incendie / Explosion	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles		
	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE		
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur		
	08.2 Circulation de plain-pied		
	08.3 Circulation d'engins (collisions)		
	08.5 Risque routier		
	08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...)		
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité		
	09.6 Travail sur écran		
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations		
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.3 Travail isolé		
	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage		
	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué		
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité		

NB : La couleur affichée pour chaque unité de travail correspond au niveau de risque le plus critique parmi ceux identifiés dans cette unité. La couleur la plus défavorable est retenue.

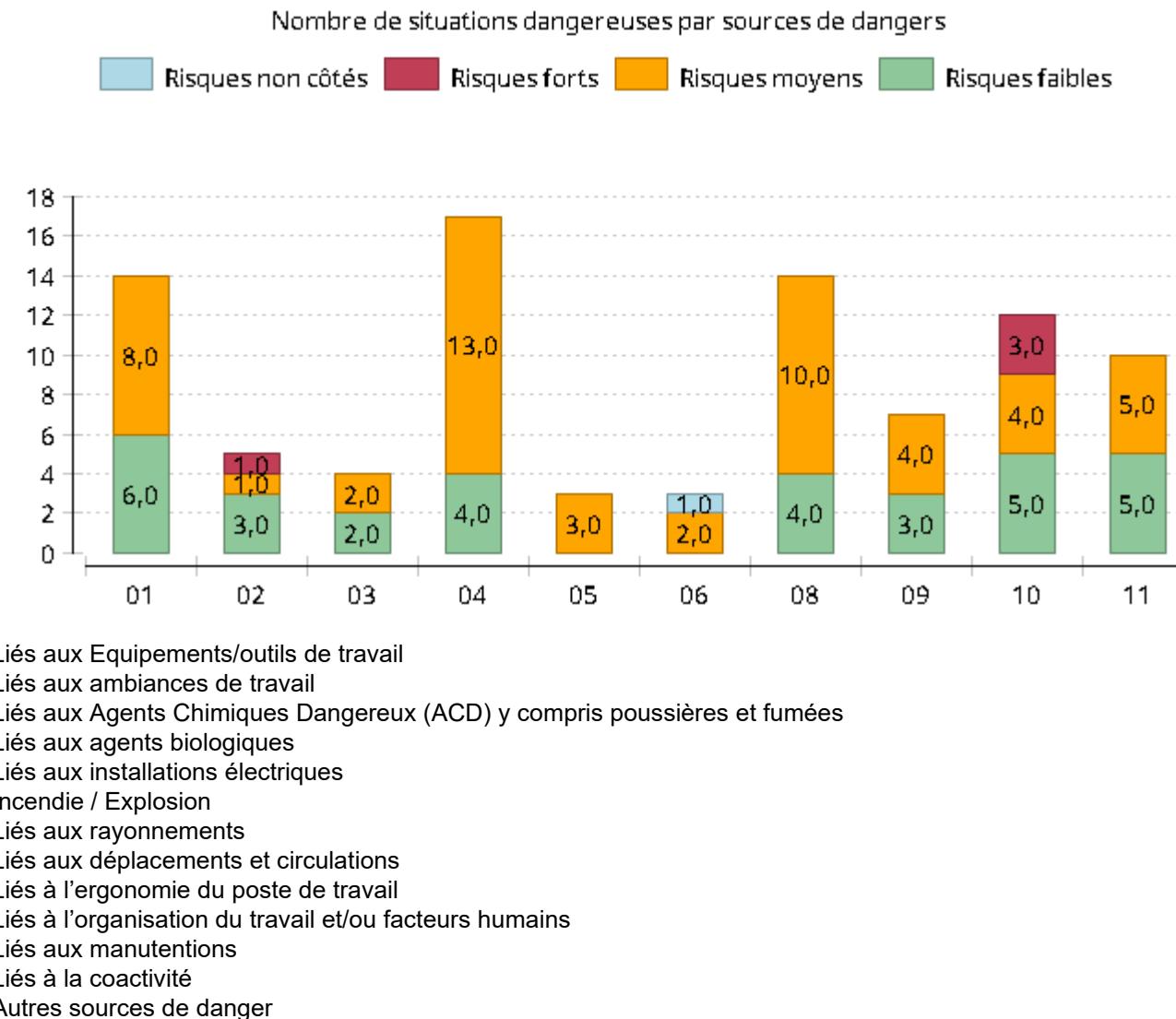
- Risques non cotés
- Risques faibles
- Risques moyens
- Risques forts

3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise

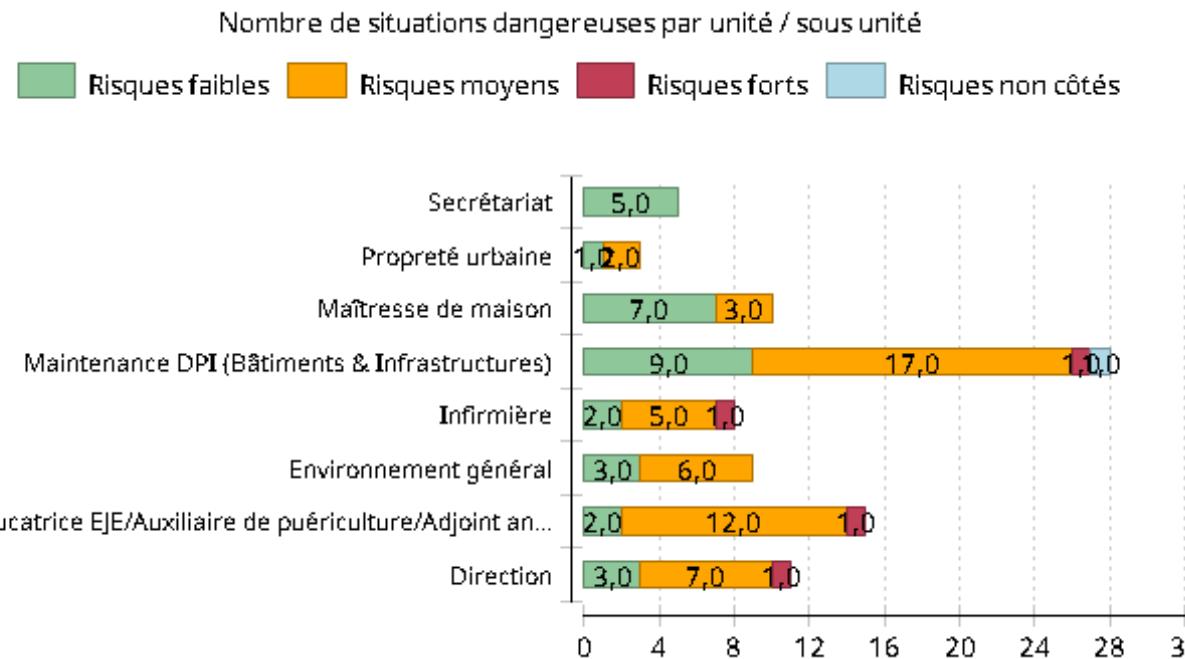


Risques non cotés
Risques faibles
Risques moyens
Risques forts

3.2.3. Synthèse par source de danger



3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité



4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

1. Environnement général

Unité de travail	1. Environnement général		Description de l'activité :								
Sous unité de travail	Environnement général										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Déplacement au sein des locaux	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	5	4	3	60	✓ Constats individuels Vigilance du personnel. ✓ Constats collectifs Présence de rampes dans les escaliers.		0,5	30	Besoin de rangement dans certaines zones. Maintenir les voies de circulation dégagées.
Utilisation de l'ascenseur	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Coincement, chute	3	4	3	36	✓ Constats organisationnels Contrat d'entretien de l'ascenseur avec une entreprise extérieure.		0,2	7,2	
Travail à proximité de réseau électrique	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension	Electrisation, électrocution	2	2	5	20	✓ Constats organisationnels En cas de problématique électrique, le personnel fait appel au service Patrimoine. Vérification électrique annuelle. 🚫 Absence du pictogramme de danger électrique sur l'armoire électrique. Registre de sécurité incomplet concernant la vérification électrique		0,5	10	Enregistrer l'ensemble des vérifications périodiques réglementaires dans le registre de sécurité. Ajouter le pictogramme de danger électrique sur l'armoire électrique. Lors de la visite, plusieurs pictogrammes de danger électrique absent.
Garde des enfants	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition au cytomégalovirus (risque pour les femmes enceintes) bénin pour les autres	3	3	3	27	✓ Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique possible. Nettoyage des surfaces. Protocole d'hygiène existant 🚫 Pas de sensibilisation en ce qui concerne le risque biologique et infectieux		0,5	13,5	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux S'assurer que le protocole d'hygiène est bien connu et l'afficher/le mettre à disposition. Lors des visites médicales, réaliser un rappel à ce sujet.
Présence dans les locaux	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène (Covid-19 ou autres)	3	4	3	36	✓ Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique.		0,2	7,2	

Unité de travail	1. Environnement général		Description de l'activité :												
	Sous unité de travail	Environnement général		Description de l'activité :											
Phase de travail concernée		Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations			
								<p>Rappel des gestes barrières. N'accepte pas les enfants >38°C. Parents restent dans le couloir d'entrée. Nettoyage des jouets.</p> <p>Constats individuels Port du masque.</p> <p>Constats collectifs Affichage de la limite de personnes acceptées par pièce. Affichage dans la salle de pause.</p>							
Cris et pleurs des enfantsJeux musicaux...	02.9 Bruit	Fatigue, stress	3 4 2	24	✓ Constats organisationnels Mesures de bruit effectuées. ✗ Constats individuels Mise à disposition de bouchons d'oreille. ✗ Pas de traitement acoustique des locaux Impossibilité de s'extraire du milieu bruyant		0,5	12	Envisager la mise en place d'aménagements permettant de réduire le niveau sonore dans l'établissement. Refaire une mesure de bruit. S'assurer de la mise à disposition des bouchons et étude de solutions supplémentaires.						
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort	5 4 1	20	✓ Constats organisationnels Climatisation et chauffage des locaux. Constats individuels Absence de gêne ressentie. Utilisation de la climatisation des bureaux pour rafraîchir le local de pause.		0,2	4							
Présence de matériaux combustibles : cartons, papiers, jouets...	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Inflammation, brûlure, intoxication, irritation...	2 2 5	20	✓ Constats organisationnels Présence d'extincteurs. Vérification annuelle des extincteurs. Présence de BAES. Alarme incendie, désenfumage. Exercice d'évacuation réalisé annuellement. Présence d'un lit pour évacuer les enfants. Constats individuels Formation incendie.		0,5	10	Déplacer le point de rassemblement. Ecrire la procédure et les consignes pour évacuation. Réaliser les exercices d'évacuation de manière semestrielle (CdT R4227-39). Enregistrer ces exercices dans le registre de sécurité. Enregistrer l'ensemble des vérifications périodiques réglementaires dans le registre de sécurité.						

Unité de travail		1. Environnement général		Description de l'activité :								
Sous unité de travail	Environnement général											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
							 Affichage du point de rassemblement au mauvais endroit. Registre de sécurité incomplet concernant la vérification incendie					
Arrivée et départ sur site : traversée du passage piéton	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Renversement, collision avec véhicules	3	4	5	60	 Constats individuels Port de gilets jaunes pour certains déplacements.		0,5	30	Mettre en place une discussion avec la mairie pour étudier les aménagements possible à réaliser.	
							 Circulation rapide et dense des véhicules					

Administratif

Unité de travail	Administratif		Description de l'activité : La directrice a pour projet le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. En ce sens, elle accompagne son équipe afin d'atteindre cet objectif à travers différentes actions mises en place. Elle doit également gérer les différents besoins de la crèche d'un point de vu administratif et logistique. Elle entretient et développe les relations avec les familles. Assure le management de l'équipe et veille au bon fonctionnement du multi-accueil.								
Sous unité de travail	Direction										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
Déplacement professionnel	08.5 Risque routier	Accident de la route	3	3	5	45	<p>✓ Constats organisationnels Utilisation d'un véhicule de fonction/service Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo)? Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service.</p> <p>✗ Absence de sensibilisation aux risques routiers.</p>		0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers. S'assurer d'un contrôle annuel des permis de conduire pour les agents utilisant les véhicules de service.
Accueil des parents	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage	Agression verbale	2	2	3	12	<p>✓ Constats organisationnels Situation rare. Présence de plusieurs personnes sur site.</p> <p>Constats collectifs Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.</p> <p>✗ Absence de sensibilisation à la gestion des conflits.</p>		0,5	6	Sensibiliser le personnel à la gestion des conflits. Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.
Garde des enfants	04.2 Agents biologiques pathogènes	Contact AES (Accident Exposant au Sang)	2	2	5	20	<p>✓ Constats organisationnels Formation du personnel.</p> <p>Constats individuels Connaissance de la procédure AES Présence de gants à usage unique. Vaccination du personnel contre l'hépatite B.</p>		0,5	10	Afficher la circulaire AES. Communiquer sur le sujet.
Change des enfants	04.3 Déchets/effluents	Contact avec les changes	2	3	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Vaccination obligatoire Equipements de protection individuelle à disposition (gants) Douches et points d'eau.</p> <p>Constats individuels Vêtement de travail</p>		0,5	9	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux.

Unité de travail	Administratif		Description de l'activité : La directrice a pour projet le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. En ce sens, elle accompagne son équipe afin d'atteindre cet objectif à travers différentes actions mises en place. Elle doit également gérer les différents besoins de la crèche d'un point de vu administratif et logistique. Elle entretient et développe les relations avec les familles. Assure le management de l'équipe et veille au bon fonctionnement du multi'accueil.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
							Constats collectifs Présence d'un vestiaire  Pas de sensibilisation en ce qui concerne le risque biologique et infectieux					
Garde des enfants	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Effectif absent	3	3	3	27	 Constats organisationnels Equipe soudée Constats collectifs Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.  Absentéisme important.			0,8	21,6	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.
Accueil des parents	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène (Covid-19 ou autres)	3	4	3	36	 Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières. Constats individuels Port du masque. Plexiglass au niveau du bureau.			0,2	7,2	
Garde des enfants : contact avec des enfants malades	04.2 Agents biologiques pathogènes	Maladies	3	3	3	27	 Constats organisationnels Vaccination obligatoire Equipements de protection individuelle à disposition (gants) Douches et points d'eau. Tabliers jetables. Constats individuels Vêtement de travail lavé sur site Constats collectifs Présence d'un vestiaire  Sensibilisation pour le risque biologique et infectieux faite via des affiches mais questionnement sur l'impact réel.			0,5	13,5	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux. Faire des points spécifiques avec l'équipe ou de véritables communications.
Responsabilité multi-	10.5 « Stress » ressenti	Stress, anxiété	5	4	3	60	 Constats collectifs			0,8	48	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre

Unité de travail	Administratif		Description de l'activité : La directrice a pour projet le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. En ce sens, elle accompagne son équipe afin d'atteindre cet objectif à travers différentes actions mises en place. Elle doit également gérer les différents besoins de la crèche d'un point de vu administratif et logistique. Elle entretient et développe les relations avec les familles. Assure le management de l'équipe et veille au bon fonctionnement du multi-accueil.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
accueil : gestion du quotidien, des urgences	ou évoqué						Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.					avec la direction.
Animation d'activités, manutention, déplacement de mobiliers (lits, tables, chaise, tapis, caisses de jouets, vélos, voitures). Installation et désinstallation de l'espace de vie, des salles de sieste. Port des enfants (réveil, change, pour les consoler...).	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	4	3	36	<p>✓ Constats organisationnels Alternance des tâches et des postures. Mise en place d'escaliers au niveau des zones de change pour les plus grands.</p> <p>Constats individuels Formation gestes et postures</p> <p>Constats collectifs Une partie des préconisations précédentes ont été mise en place. Besoin d'une généralisation de l'action. Formation par le CNFPT en 2025 sur les TMS adaptée à la structure</p>			0,5	18	Privilégier la mise en place de mobilier adulte ou de mobilier évitant le port des enfants (escalier au niveau de la table de change...). S'assurer de l'aménagement du poste en cas de grossesse avec l'aide de la médecine du travail. Mettre en place une consigne et informer le personnel sur les risques pour la grossesse.

Unité de travail	Administratif		Description de l'activité : La secrétaire s'occupe de la gestion administrative du multi-accueil et est amené à accueillir et à échanger avec les familles et le personnel de la structure. Elle possède les fonctions de régisseur.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Accueil des parents	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Aggression verbale	2	2	3	12	<p>✓ Constats organisationnels Situation rare. Présence de plusieurs personnes sur site. Soutien de la direction.</p> <p>Constats collectifs Sensibilisation CNFPT à la gestion des conflits réalisée (à refaire éventuellement) Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.</p>			0,2	2,4	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.
Accueil des parents	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène (Covid-19 ou autres)	3	4	3	36	<p>✓ Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.</p>			0,2	7,2	

Unité de travail		Administratif		Description de l'activité : La secrétaire s'occupe de la gestion administrative du multi-accueil et est amené à accueillir et à échanger avec les familles et le personnel de la structure. Elle possède les fonctions de régisseur.										
Sous unité de travail	Secrétariat													
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations		
							Constats individuels Port du masque. Plexiglass au niveau du bureau.							
Travail administratif	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête	3	4	1	12	Constats organisationnels Ecrans de manière perpendiculaire aux fenêtres. Constats collectifs Stores installés pour éviter reflet.			0,5	6			
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	3	4	2	24	Constats organisationnels Alternance des tâches Constats individuels Chaise ergonomique PC réglable Constats collectifs Fiches pratiques «Travail sur écran» et «Gym récupératrice et gym oculaire après travail prolongé sur écran» disponibles					0,2	4,8	

Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation

Unité de travail	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation		Description de l'activité : L'EJE/auxiliaire est responsable d'un groupe d'enfants. Ses activités suivent le rythme des enfants : elle les change, les fait manger, les accompagne dans leur développement psychomoteur. L'EJE assure la sécurité, la santé et l'hygiène de l'enfant, accompagne la famille et l'enfant dans les diverses étapes de son développement. Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets. L'auxiliaire dispense les soins médicaux dont l'enfant a besoin et contribue à son éveil.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Accueil des parents	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Agression verbale	2	2	3	12	<p> Constats organisationnels Situation rare. Présence de plusieurs personnes sur site.</p> <p> Constats collectifs Réalisation des risques psychosociaux en 2023.</p> <p> Absence de sensibilisation à la gestion des conflits.</p>		0,5	6	Sensibiliser le personnel à la gestion des conflits. Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.	
Mise en place de décos en hauteur à l'aide d'escabeaux	08.1 Travail en hauteur	Chute	3	3	3	27	<p> Constats individuels Vigilance du personnel.</p> <p> Constats collectifs Escabeau sécurisé</p> <p> Pas de moyen de contrôle des escabeaux</p>		0,5	13,5	S'assurer que les escabeaux sont vérifiés avant usage. Mettre en place système de vérification.	
Circulation dans les locaux.	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	4	3	36	<p> Constats organisationnels Rangement quotidien des salles. Salles rangées lors de la visite.</p> <p> Constats individuels Vigilance du personnel.</p> <p> Constats collectifs Rampe dans les escaliers.</p>		0,5	18	Sensibiliser le personnel au risque de chute de plain-pied. Ranger les allées de circulation.	
Préparation de support pour les activités.	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Chute d'objets	3	3	2	18	<p> Constats collectifs Présence de zones de rangement</p> <p> Les zones de stockage sont insuffisantes.</p>		0,5	9	Mettre en place des zones/armoires de rangement supplémentaires. Organisation à revoir, mise en place d'un 5S	
Garde des enfants	04.2 Agents biologiques pathogènes	Contact AES (Accident Exposant au Sang)	2	2	5	20	<p> Constats organisationnels Formation du personnel.</p> <p> Constats individuels Connaissance de la procédure AES Présence de gants à usage unique.</p>		0,5	10	Afficher la circulaire AES.	

Unité de travail	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation		Description de l'activité : L'EJE/auxiliaire est responsable d'un groupe d'enfants. Ses activités suivent le rythme des enfants : elle les change, les fait manger, les accompagne dans leur développement psychomoteur. L'EJE assure la sécurité, la santé et l'hygiène de l'enfant, accompagne la famille et l'enfant dans les diverses étapes de son développement. Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets. L'auxiliaire dispense les soins médicaux dont l'enfant a besoin et contribue à son éveil.									
Sous unité de travail	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
							Vaccination du personnel contre l'hépatite B.					
Change des enfants	04.3 Déchets/effluents	Contact avec les changes souillés	2	4	3	24	<p> Constats organisationnels Vaccination obligatoire Equipements de protection individuelle à disposition (gants) et tabliers jetables Douches et points d'eau.</p> <p> Constats individuels Vêtement de travail lavé sur site</p> <p> Constats collectifs Présence d'un vestiaire</p> <p> Pas de sensibilisation en ce qui concerne le risque biologique et infectieux</p>			0,5	12	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux.
Préparation de support pour les activités : ciseaux, scalpels...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	3	2	18	<p> Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours vérifiée régulièrement. Présence d'une infirmière sur site.</p>			0,5	9	Indiquer l'emplacement de la trousse de secours par un pictogramme (CdT R4224-23).
Accueil des parents	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène (Covid-19 ou autres)	3	3	5	45	<p> Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.</p> <p> Constats individuels Port du masque.</p>			0,2	9	
Nettoyage des surfaces, points de contact : utilisation de produits chimiques	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie	2	4	2	16	<p> Constats organisationnels Faible quantité de produits chimiques nécessitant des EPI spécifiques.</p> <p> Absence du port de gants spécifiques pour l'utilisation de certains produits.</p>			0,5	8	Porter des gants spécifiques. S'assurer de la présence de la FDS. Sensibiliser le personnel au risque chimique. Procéder à l'évaluation du risque chimique
Garde des enfants : contact avec des enfants malades	04.2 Agents biologiques pathogènes	Maladies	3	4	3	36	<p> Constats organisationnels Vaccination obligatoire Equipements de protection individuelle à disposition (gants) et tabliers jetables</p>			0,5	18	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux

Unité de travail	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation		Description de l'activité : L'EJE/auxiliaire est responsable d'un groupe d'enfants. Ses activités suivent le rythme des enfants : elle les change, les fait manger, les accompagne dans leur développement psychomoteur. L'EJE assure la sécurité, la santé et l'hygiène de l'enfant, accompagne la famille et l'enfant dans les diverses étapes de son développement. Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets. L'auxiliaire dispense les soins médicaux dont l'enfant a besoin et contribue à son éveil.									
Sous unité de travail	Educatrice EJE/Auxiliaire de puériculture/Adjoint animation											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
							<p>Douches et points d'eau.</p> <p>Constats individuels Vêtement de travail lavé sur site</p> <p>Constats collectifs Présence d'un vestiaire</p> <p>⚠️ Pas de sensibilisation en ce qui concerne le risque biologique et infectieux</p>					
Notion de responsabilité des enfants : cas d'accidents, désaccord avec les parents, problème de communication entre les familles et les agents...	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Stress, anxiété	3	3	3	27	<p>✓ Constats collectifs Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.</p>			0,8	21,6	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.
Effectif absent	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Stress, fatigue	5	4	3	60	<p>✓ Constats organisationnels Bonne coordination des équipes.</p> <p>Constats collectifs Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.</p> <p>⚠️ Absentéisme important.</p>			0,8	48	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.
Travail avec les enfants : mobilier de petite taille, position assise, position debout, position accroupie	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations	TMS	3	4	3	36	<p>✓ Constats organisationnels Alternances tâches. Changement de certaines tables pour la mise en place de table en forme de demi-lune.</p> <p>Constats individuels Formation gestes et postures</p> <p>Constats collectifs Formation par le CNFPT en 2025 sur les TMS adaptée à la structure</p> <p>⚠️ Absence de généralisation du mobilier adulte</p>			0,5	18	Privilégier la mise en place de mobilier adulte. Remplacement des tables défectueuses par des tables en forme de demi-lune. Utilisation de la chaise ergonomique pour certaines activités (lecture). Revoir l'organisation dans le groupe des petits + amélioration ergonomique.

Infirmière

Unité de travail	Infirmière	Description de l'activité : L'infirmière est amenée à élaborer des protocoles hygiène, qualité et sécurité. Elle a pour mission de prendre en charge les enfants en cas de blessure, maladie... Elle gère les stocks des différentes fournitures (petits pots, couches, produits d'hygiène ...) et les prestations traiteur et ménage. Elle accompagne les équipes au quotidien. Elle met en œuvre et coordonne les actions médicales. Veille à l'équilibre alimentaire et au bon développement de l'enfant.										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Accueil des parents	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Aggression verbale	2	2	3	12	<p>✓ Constats organisationnels Situation rare. Présence de plusieurs personnes sur site.</p> <p>✗ Constats collectifs Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.</p> <p>✗ Constats individuels Absence de sensibilisation à la gestion des conflits.</p>		0,5	6	Sensibiliser le personnel à la gestion des conflits. Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.	
Soins d'infirmierie	04.2 Agents biologiques pathogènes	Contact AES (Accident Exposant au Sang)	2	2	5	20	<p>✓ Constats organisationnels Formation du personnel, AFGSU.</p> <p>✗ Constats individuels Connaissance de la procédure AES Présence de gants à usage unique. Vaccination du personnel contre l'hépatite B.</p>		0,5	10	Afficher la circulaire AES.	
Change des enfants	04.3 Déchets/effluents	Contact avec les changes	2	3	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Vaccination obligatoire Equipements de protection individuelle à disposition (gants) + tabliers jetables Douches et points d'eau.</p> <p>✗ Constats individuels Vêtement de travail lavé sur site</p> <p>✗ Constats collectifs Présence d'un vestiaire</p> <p>✗ Constats individuels Pas de sensibilisation en ce qui concerne le risque biologique et infectieux</p>		0,5	9	Réaliser régulièrement des sensibilisations en ce qui concerne le risque biologique et infectieux.	
Garde des enfants	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Effectif absent	5	3	3	45	<p>✓ Constats organisationnels Equipe soudée</p>		0,8	36	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.	

Unité de travail	Infirmière	Description de l'activité : L'infirmière est amenée à élaborer des protocoles hygiène, qualité et sécurité. Elle a pour mission de prendre en charge les enfants en cas de blessure, maladie... Elle gère les stocks des différentes fournitures (petits pots, couches, produits d'hygiène ...) et les prestations traiteur et ménage. Elle accompagne les équipes au quotidien. Elle met en œuvre et coordonne les actions médicales. Veille à l'équilibre alimentaire et au bon développement de l'enfant.										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
						■	Constats collectifs Réalisation de l'étude des risques psychosociaux en 2023.  Absentéisme important.				■	
Accueil des parents	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène (Covid-19 ou autres)	3	3	3	27	 Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières. Constats individuels Port du masque.			0,2	■	5,4
Garde des enfants : contact avec des enfants malades	04.2 Agents biologiques pathogènes	Maladies	3	3	3	27	 Constats organisationnels Vaccination obligatoire Equipements de protection individuelle à disposition (gants) + tabliers jetables Douches et points d'eau. Constats individuels Vêtement de travail lavé sur site Constats collectifs Présence d'un vestiaire  Pas de sensibilisation en ce qui concerne le risque biologique et infectieux			0,5	■	13,5
Animation d'activités, manutention, déplacement de mobiliers (lits, tables, chaise, tapis, caisses de jouets, vélos, voitures). Installation et désinstallation de l'espace de vie, des salles de sieste.	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	4	3	36	 Constats organisationnels Alternance des tâches et des postures. Mise en place d'escaliers au niveau des zones de change pour les plus grands. Constats individuels Formation gestes et postures Constats collectifs			0,5	■	18

Unité de travail	Infirmière	Description de l'activité : L'infirmière est amenée à élaborer des protocoles hygiène, qualité et sécurité. Elle a pour mission de prendre en charge les enfants en cas de blessure, maladie... Sous unité de travail Infirmière Elle gère les stocks des différentes fournitures (petits pots, couches, produits d'hygiène ...) et les prestations traiteur et ménage Elle accompagne les équipes au quotidien. Elle met en œuvre et coordonne les actions médicales. Veille à l'équilibre alimentaire et au bon développement de l'enfant.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)	M	Rr	Préconisations	
Port des enfants (réveil, change, pour les consoler...).						Red	Formation par le CNFPT en 2025 sur les TMS adaptée à la structure		Orange		

Maîtresse de maison

Unité de travail	Maîtresse de maison		Description de l'activité : La maîtresse de maison est en charge de l'ensemble des tâches matérielles nécessaire au bon fonctionnement d'un multi-accueil : préparation des repas, nettoyage des vêtements, rangement... Elle est amenée à beaucoup circuler et à porter dans l'établissement. La maîtresse de maison assure l'hygiène des locaux, l'entretien du linge ainsi que la distribution des repas.									
Sous unité de travail	Maîtresse de maison		Constats de maîtrise (+/-)							M	Rr	Préconisations
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats organisationnels			0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
Réalisation de courses	08.5 Risque routier	Accident de la route	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Utilisation du véhicule personnel. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo) Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service.	✗ Absence de sensibilisation aux risques routiers.				
Préparation des repas : chauffage des plats	01.6 Objets chauds/froids	Brûlures	3	4	2	24	✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours sur site.	✓ Constats individuels Four avec manique	✓ Constats collectifs Pictogramme de danger concernant la chaleur sur le four.			
Circulation sur site	09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité	Contrainte physique : escalier	3	4	2	24	✓ Constats organisationnels Présence d'un ascenseur (ne desservant pas le sous-sol)	✓ Constats collectifs Présence de chariots d'aide à la manutention	✗ Panier à linge parfois lourd	0,2	4,8	
Utilisation machine à laver, sèche linge	01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation)	Coupure, choc	3	4	2	24	✓ Constats organisationnels Contrat de maintenance.					
Utilisation produit de nettoyage	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie...	2	4	2	16	✓ Constats organisationnels Utilisation d'une pompe doseuse pour le lave-vaisselle			0,8	12,8	Mettre en place des rétentions au niveau du stockage de produits chimiques - demande réalisé et à l'étude. Mettre à disposition des EPI : gants spécifiques Procéder à l'évaluation du risque chimique.

Unité de travail		Maîtresse de maison		Description de l'activité : La maîtresse de maison est en charge de l'ensemble des tâches matérielles nécessaire au bon fonctionnement d'un multi-accueil : préparation des repas, nettoyage des vêtements, rangement... Elle est amenée à beaucoup circuler et à porter dans l'établissement. La maîtresse de maison assure l'hygiène des locaux, l'entretien du linge ainsi que la distribution des repas.									
Sous unité de travail	Maîtresse de maison	Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)	M	Rr	Préconisations
									27	 Absence de rétention au niveau des produits chimiques Absence de port de gants			
Préparation des repas, nettoyage : charge de travail	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Stress, fatigue...	3	3	3	27	 Constats organisationnels Soutien de la direction	0,5	13,5	Intégrer le plan d'action des RPS et le suivre avec la direction.			
Port de charges : corbeilles de linge, mobilier (tables, chaises). Nettoyage et rangement du linge. Nettoyage de la salle des repas.	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	4	3	36	 Constats organisationnels Alternance des tâches Présence d'un ascenseur (ne desservant pas le sous-sol) Possibilité de se faire aider pour le mobilier Constats individuels Formation gestes et postures Constats collectifs Mise à disposition d'aides à la manutention : chariots, diable... Formation par le CNFPT en 2025 sur les TMS adaptée à la structure	0,2	7,2	Renouveler la formation Gestes & postures aussi souvent que nécessaire			

Patrimoine et Infrastructures (DPI)

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMP, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Déplacement professionnel sur route : 08.5 Risque routier		Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.			0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
							✗ Absence de sensibilisation aux risques routiers.					
Nettoyage place des jeux	08.1 Travail en hauteur	Accès en hauteur : chute	2	2	3	12	✓ Constats collectifs Accès en hauteur avec escabeau contrôlé.			0,2	2,4	
Contrôle du vide sanitaire	02.6 Travail en enceinte confinée	Asphyxie	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Intervention à deux.			1	45	S'équiper d'un détecteur 4 gaz. Mettre en place une consigne de sécurité sur cette phase de travail.
Contrôle du vide sanitaire	08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...)	Chocs	3	3	2	18	✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse.			0,5	9	Veiller au port des EPI. Proposer la fourniture de casquettes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Accès aux combles	08.1 Travail en hauteur	Chute	2	3	3	18	✓ Constats collectifs Présence d'une échelle sécurisée pour monter.			0,8	14,4	Mettre en place un garde-corps au niveau de l'ouverture de la trappe pour accéder aux combles.
Entretien des espaces verts : utilisation de débroussailluseuse...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	2	3	18	✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle			0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
							<p>régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p>					personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Entretien des espaces verts : utilisation de débroussailleuse...	01.4 Projections liées à des éléments en mouvement	Coupure, impacts	3	2	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p>			0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Entretien des espaces verts : utilisation de débroussailleuse...	01.5 Utilisation d'outils portatifs	Coupure, lésions oculaires, contact électrique	3	2	3	18	<p>✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse.</p> <p>Constats individuels Mise à disposition des EPI : casques avec visières, gants, chaussures, manchettes.</p> <p>Constats collectifs Vérification périodique du matériel.</p>			0,5	9	Veiller au port des EPI. Mettre en place des consignes de sécurité. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Maintenance chaufferie	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE	Dégâts structurels, surtidé, brûlures...					<p> Constats organisationnels Entretien et maintenance de la chaudière par une entreprise extérieure. Changement de la chaudière à fioule par une chaudière à granulée.</p> <p> Constats collectifs Présence d'extincteurs</p>				<p>Réaliser un zonage ATEX. Evaluer le risque AtEx et consigner les résultats dans le Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) (CdT R4227-52) Evaluer le risque AtEx et consigner les résultats dans le Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) Etudier la nécessité du AtEx suite au changement de chaudière. Evaluer le risque AtEx. Choix du matériel à proximité de la zone.</p>	
Maintenance électrique	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension	Electrisation, électrocution	2	2	5	20	<p> Constats organisationnels Habilitation électrique du personnel intervenant. Vérification électrique annuelle des installations.</p> <p> Constats individuels EPI adéquats à disposition.</p>		0,5	10	<p>Enregistrer l'ensemble des vérifications périodiques réglementaires dans le registre de sécurité. Ajouter le pictogramme de danger électrique sur l'armoire électrique. S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. S'assurer du recyclage des habilitations.</p>	
Lasurage et ponçage (portails, volets...).	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Exposition vapeurs et poussières	3	2	3	18	<p> Constats organisationnels Privilégier le travail en extérieur afin d'éviter l'exposition aux poussières et aux vapeurs.</p> <p> Constats individuels EPI à disposition (gants, vêtements couvrant)</p> <p> Constats collectifs Base FDS à disposition.</p>		0,5	9	<p>S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. Sensibiliser le personnel au risque chimique à travers une consigne de sécurité (CdT R4412-39). S'assurer du port effectif des EPI. Procéder à l'évaluation du risque chimique.</p>	
Présence dans les locaux	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19	3	3	5	45	<p> Constats organisationnels Mise à disposition de masque et de gel</p>		0,2	9		

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques										
							hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.					
							Constats individuels Port du masque.					
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Gêne, inconfort (froid, pluie, chaleur, neige)	3	2	1	6		Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.		0,2	1,2	
Présence de matériaux combustibles sur site	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Inflammation, brûlure, intoxication, irritation...	2	2	5	20		Constats organisationnels Plan d'évacuation présent dans le bâtiment. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement. Plan d'évacuation. Présence de BAES.		0,5	10	Déplacer le point de rassemblement. Réaliser les exercices d'évacuation de manière semestrielle (CdT R4227-39). Enregistrer ces exercices dans le registre de sécurité. Enregistrer l'ensemble des vérifications périodiques réglementaires dans le registre de sécurité.
								Affichage du point de rassemblement au mauvais endroit. Registre de sécurité incomplet concernant la vérification incendie				
Utilisation de colles, décapant, huiles...	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie...	2	2	3	12		Constats individuels EPI à disposition (gants, vêtements couvrant)		0,5	6	S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. Sensibiliser le personnel au risque chimique à travers une consigne de sécurité (CdT R4412-39). Procéder à l'évaluation du risque chimique.
								Constats collectifs Base FDS à disposition.				
								Absence d'évaluation du risque chimique.				
Travail sans personne à proximité dans le cadre de l'astreinte	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	3	2	5	30		Constats individuels Le personnel a un téléphone professionnel. Port de chaussures de sécurité.		0,8	24	Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé.
								Absence de procédure / bonne pratique pour gérer le travail isolé.				
Nettoyage place des jeux avec karcher	01.4 Projections liées à des éléments en	Projections d'éléments	3	2	3	18		Constats individuels Port de lunettes, casques, vêtements		0,5	9	S'assurer du port effectif des EPI. Mettre en place une consigne de sécurité.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
	mouvement					orange	couvrant				orange	
							Absence de consigne de sécurité quant à l'utilisation du karcher.					
Déménagement de mobilier	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	2	3	18	✓ Constats organisationnels Alternance des tâches. Possibilité de se faire aider. ✓ Constats collectifs Mise à disposition d'aides à la manutention : chariots, diable...			0,5	9	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.
							Absence de formation gestes et postures.					

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents de propreté urbaine sont amenés à réaliser le ramassage des poubelles et détritus dans les locaux de SLA, les quais du Tram ou de bus, sur les voiries, parkings et pistes cyclables communautaires.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.			0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.
							Absence de sensibilisation aux risques routiers.					
Vidage des poubelles dans un chariot manuel	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	3	2	12	✓ Constats organisationnels Vigilance Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse.			0,5	6	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents de propreté urbaine sont amenés à réaliser le ramassage des poubelles et détritus dans les locaux de SLA, les quais du Tram ou de bus, sur les voiries, parkings et pistes cyclables communautaires.								
Sous unité de travail	Propreté urbaine										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
						■	Constats individuels EPI à disposition (gants)				
						■	Absence de SST.				
Port des poubelles et du chariot	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	2	3	3	18	Constats organisationnels Intervention à deux. Poids des poubelles et du chariot limité.		0,5	9	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.
							Constats collectifs Mise à disposition d'un chariot à roulette.				
							Absence de formation gestes et postures.				

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

Source de Danger	Classe de Danger
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.1 Appareils ou éléments sous pression (explosion, rupture de flexibles) 01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement) 01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation) 01.4 Projections liées à des éléments en mouvement 01.5 Utilisation d'outils portatifs 01.6 Objets chauds/froids 01.7 Eléments tranchants
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail 02.10 Activités exercées en milieu hyperbare 02.11 Températures extrêmes 02.2 Ambiances thermiques 02.3 Pénibilité : Températures extrêmes 02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques 02.5 Odeurs 02.6 Travail en enceinte confinée 02.7 Pénibilité : Activités exercées en milieu hyperbare 02.8 Pénibilité : Bruit 02.9 Bruit
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx 03.10 Polyexposition : Substances chimiques - Travail de nuit, horaires atypiques 03.2 Anoxie (risque gaz) 03.3 Pénibilité : Exposition à un agent chimique dangereux/poussières/fumées 03.4 Exposition à un ACD/poussière/fumée 03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible) 03.6 Polyexposition : Plusieurs substances chimiques 03.7 Polyexposition : Substances chimiques - Bruit 03.8 Polyexposition : Substances chimiques - Substances biologiques 03.9 Polyexposition : Substances chimiques - Contraintes physiques
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure) 04.2 Agents biologiques pathogènes 04.3 Déchets/effluents 04.4 Légionnelles
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension 05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension 05.3 Pièces nues accessibles sous tension (défaut d'isolation) 05.4 Travaux à proximité d'une ligne Haute Tension 05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...) 06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles 06.3 Zones ATEX au titre du DRPE 06.4 Stockage/manipulation d'agents explosifs
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...) 07.2 Rayonnement non-ionisant : Champs électromagnétiques, micro-ondes... 07.3 Rayonnement optique : laser, Ultra Violet, Infra Rouge (soudure, cabine bronzage...)
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur 08.2 Circulation de plain-pied 08.3 Circulation d'engins (collisions) 08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade) 08.5 Risque routier

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20251217-20251217p40-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Source de Danger	Classe de Danger
	08.6 Missions à l'étranger (malveillance, risque sanitaire, fatigue) 08.7 Travail à proximité d'une tranchée, fossé ou dénivelé (chute, ensevelissement) 08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...) 08.9 Chute d'objet/ Stockage en Hauteur
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.1 Pénibilité : Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations 09.2 Inconfort exprimé/ressenti au poste de travail 09.3 Pénibilité : Gestes répétitifs à cadence contrainte avec un temps de cycle défini 09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité 09.5 Pénibilité : Vibrations mécaniques 09.6 Travail sur écran 09.7 Vibrations mécaniques 09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.1 Pénibilité : Travail de nuit 10.10 Risques psychosociaux : Compatibilité vie professionnelle/vie privée 10.11 Risques psychosociaux 10.12 Risques psychosociaux : Représentation du présent et du futur 10.13 Travail de nuit 10.14 Travail en équipes successives alternantes 10.2 Pénibilité : Travail en équipes successives alternantes 10.3 Travail isolé 10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage 10.5 « Stress » ressenti ou évoqué 10.6 Risques psychosociaux : Organisation du travail 10.7 Risques psychosociaux : Charge et rythme de travail 10.8 Risques psychosociaux : Relations au travail 10.9 Risques psychosociaux : Contenu du travail
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité 11.2 Pénibilité : Manutention manuelle 11.3 Manutention mécanique de charge
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures
13. Autres sources de danger	13.1 Autre classe de danger 13.2 Conditions environnementales à risque